
LE PROPAGATEUR

Volume IV,

1er Mai, 1893,

Numéro 5

BULLETIN

21 Avril, 1893.

* * On lit dans *La Croix* :

Les chrétiens qui s'enrôlent dans la ligue de l'*Ave Maria* veulent obtenir par la prière et selon leurs moyens par l'action :

L'indépendance du Pape ;

La suppression des lois scolaires qui enlèvent aux communes et aux familles le droit de choisir les maîtres des écoles ;

La suppression des lois militaires qui, par impiété et sous de faux prétextes d'amour de la patrie, envoient le prêtre à la caserne ;

La liberté de l'Eglise dans son culte et la charité, notamment aux hôpitaux ;

L'élection de députés catholiques.

Une sage administration des deniers publics qui empêche les impôts et la ruine. De ces points seuls découleront la prospérité morale et matérielle du pays.

Les ligueurs n'ont aucune prière obligatoire, mais ils prient beaucoup.

Le premier article du programme de la ligue de l'*Ave Maria* est l'indépendance du Pape. Depuis quelques mois des Vœux pour l'indépendance du chef de l'église sont émis dans tous les congrès catholiques et cela dans tous les pays du monde. Même en Autriche, au sein de la Triple Alliance, dans toutes les classes de la société, même dans les cercles politiques, on se prononce hautement et sans restriction en faveur de cette indépendance si nécessaire pour que le Pape puisse remplir avec plus de facilité et d'efficacité sa mission dans le monde.

D'où viendront les secours qui délivreront le Pape de sa prison ? Quelle est la nation qui par ses antécédents est plus obligée que toutes les autres à faire cet acte de justice et de réparation ? C'est la France cette noble nation à qui la Papauté doit surtout l'établissement de son pouvoir temporel et son rétablissement lorsque les vicissitudes politiques ont obligé les papes à fuir la ville éternelle.

La ligue de l'*Ave Maria* comprend la mission providentielle de la France, et si l'on dirait qu'en inscrivant l'indépendance du Pape en tête de son programme elle a eu des pressentiments prophétiques, Et qui sait si dans un avenir prochain ces pressentiments prophétiques ne deviendront pas la réalité, et si l'on ne verra pas les armées de France, — prenant encore une fois les chemins d'Italie — aller combattre pour le rétablissement du pouvoir temporel ?

* * *

* * Depuis l'abdication du roi MILAN en faveur de son fils ALEXANDRE premier, c'est-à-dire depuis le 6 mars 1889, la Serbie était gouvernée par des régents. Alexandre ne devait commencer